

Commission permanente du 20 sept 2019 - Rapport n° 106

Pièce jointe Rapport CP du 20/09/19, n° gedelib 43967

Affectation d'AP -Extension plateforme bioprocédés microalgues

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2015-10437B	6 870 000 €	975 000 €	350 000 €
OPERATION	à créer			
détail				
dont IB	204-23-20423			- €
dont IB	204-23-204111		- €	350 000 €
Date de la dernière décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : n° 101 du 27/06/2019				